



Inscrire mon enfant à l'école avec son 2ème prénom

Par Annaelle

Bonjour

Est ce qu'il est possible d'inscrire mon enfant de 3ans à l'école avec son 2ème prénom figurant sur son acte de naissance ? L'école est elle en droit de m'imposer l'inscription avec le 1er prénom ? Qu'en est il des autres démarches administratives ? Est ce que je peux faire usage uniquement du 2ème prénom de mon enfant ?

Merci pour votre réponse !

Par ESP

Bonjour,

Je connais une personne qui a toujours été nommée par son second prénom comme "prénom d'usage".

La loi l'autorise... Et si vous avez toujours appelé votre enfant par son second prénom et qu'il ne se reconnait pas lui même dans le premier prénom, vous pouvez également faire une demande de changement de prénom officielle afin qu'il ne rencontre plus cette difficulté à l'avenir, que ce soit à l'école ou auprès de n'importe quelle administration.

En effet, depuis la loi du 18 novembre 2016, la procédure a été simplifiée, dit Maitre Sara FRANZINI
Inscrite au barreau de Paris

La demande n'est plus réalisée devant le juge mais devant un officier d'état civil (celui de la mairie de son lieu de naissance ou celui de son lieu de résidence principal en France).